

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 25142 - 1999 B 00301 - 401 588 652 - A.C.L.

EXPERTS-COMPTABLES D.E.
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Philippe ANGLADE
Pauline BASTIN-LAVAUZELLE
Florence LAPEYRERE
Vincent NIGRO
Justine SAUMITOU
Olivier THIÉBAUT
Céline WANGERMEZ

NOS EXPERTS MÉTIERS
DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE

Karine MOSS
SOCIAL ET PAIE
Sylvain LAGRANGE
DIRECTEUR DE BUREAU
Fabrice DELPECH

ARTIGUES

27 avenue de l'Ile de France
33370 Artigues-près-Bordeaux
☎ : 05 56 86 04 22
✉ : artigues@groupecaec.fr

BORDEAUX

46 allées de Tourny
33000 Bordeaux
☎ : 05 56 86 04 22
✉ : bordeaux@groupecaec.fr

LANGON

48 crs du M^{al} de Lattre de Tassigny
33210 Langon
☎ : 05 57 98 11 40
✉ : langon@groupecaec.fr

MÉRIGNAC

81 avenue de Magudas
33700 Mérignac
☎ : 05 56 12 18 52
✉ : merignac@groupecaec.fr

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

20 Bis allée du Champ de Foire
33240 Saint-André-de-Cubzac
☎ : 05 56 86 04 22
✉ : artigues@groupecaec.fr

www.groupecaec.fr

ACL SAS

11 avenue du Port Aérien

33600 PESSAC

ETATS FINANCIERS

Exercice du : 01/01/2023 au 31/12/2023



COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

ACL SAS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif	
	Val. Brutes	Amort. & dépr				Val. Nettes
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	918	918				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			17		17	
Participations	3 816 510		3 816 510	3 816 510		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 817 428	918	3 816 510	17	3 816 510	17
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				36		36
Clients (3)						
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	21 232		21 232			
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	335 658		335 658		267 241	
Groupe et associés (3)	7 683 635		7 683 635		7 870 238	
Débiteurs divers (3)						
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				47		46
Actions propres						
Autres titres	10 507 569		10 507 569		10 507 569	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	207 203		207 203	1	191 111	1
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 755 297		18 755 297	83	18 836 159	83
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	22 572 725	918	22 571 807	100	22 652 668	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

BILAN - ACTIF

ACL SAS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

ACL SAS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 3 763 420)	3 763 420	17	3 763 420	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		83		61
Réserve légale	376 342		376 342	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	18 309 011		13 400 142	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 712		4 908 869	22
SITUATION NETTE	22 457 485	99	22 448 773	99
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 457 485	99	22 448 773	99
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	9 367		9 453	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues	4 057		3 791	
Dettes fiscales et sociales	63 631		107 602	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	37 267		83 050	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	114 322	1	203 895	1
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	22 571 807	100	22 652 668	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

9 367

104 955

203 895

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	939 263	100	952 625	100	-13 362	-1
Montant net du chiffre d'affaires	939 263	100	952 625	100	-13 362	-1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 277		5 158	1	-2 881	-56
Autres produits	3		1		2	208
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	941 542	100	957 784	101	-16 241	-2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	25 035	3	45 635	5	-20 599	-45
Impôts, taxes et versements assimilés	5 762	1	17 234	2	-11 472	-67
Salaires et traitements	621 970	66	613 794	64	8 176	1
Charges sociales	277 531	30	271 466	28	6 065	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	21		17		4	23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	930 318	99	948 144	100	-17 826	-2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 224	1	9 639	1	1 585	16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ACL SAS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	191 348	20	105 121	11	86 227	82
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 798 667	504	-4 798 667	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	191 348	20	4 903 788	515	-4 712 440	-96
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			31 355	3	-31 355	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			31 355	3	-31 355	-100
RÉSULTAT FINANCIER	191 348	20	4 872 434	511	-4 681 086	-96
RÉSULTAT COURANT avant impôts	202 572	22	4 882 073	512	-4 679 501	-96
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			17 174	2	-17 174	-100
Sur opérations en capital	6 700	1			6 700	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 700	1	17 174	2	-10 474	-61
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 689		10 577	1	-7 888	-75
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 689		10 577	1	-7 888	-75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 011		6 597	1	-2 586	-39
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	197 871	21	-20 199	-2	218 070	
TOTAL DES PRODUITS	1 139 590	121	5 878 746	617	-4 739 155	-81
TOTAL DES CHARGES	1 130 878	120	969 877	102	161 002	17
Bénéfice ou Perte	8 712	1	4 908 869	515	-4 900 157	-100

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

191 348

105 121

ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre les sociétés du groupe et la SAS ACL avec effet au 01/01/2011 pour une durée de 5 ans avec tacite reconduction.

Durant cette période, la SAS ACL est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble du groupe formé entre elle et les autres sociétés.

En application de ladite intégration fiscale, les sociétés du groupe versent à la SAS ACL des sommes égales à l'impôt sur les sociétés qu'elles auraient dûes verser si elles étaient imposées séparément.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	47 000,00		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	918,28		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	47 918,28		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 816 509,67		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	3 816 509,67		
		TOTAL GENERAL	3 864 427,95		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		47 000,00	918,28	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		47 000,00	918,28	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 816 509,67	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			3 816 509,67	
		TOTAL GENERAL		47 000,00	3 817 427,95	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	47 000,00		47 000,00	
	Mat. bureau et informatiq., mob.	918,28			918,28
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		47 918,28		47 000,00	918,28
TOTAL GENERAL		47 918,28		47 000,00	918,28

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AQUA CONFORT LOISIRS - 0 ANGLE AV DE L'ARGONNE ET C	15 349,90	5 550 507,80	100,00	390 189,40
COMPTOIR DE LA PISCINE - 0 LES GRANDES CHAUMES 164	7 622,45	2 325 550,43	100,00	158 998,53
AQUA CONFORT LOISIRS 31 - 67 ROUTE DE PARIS 31140 A	15 000,00	1 023 742,84	99,34	135 178,72
AQUA ESPACE ET ACCESSOIRES - 2 Rue Pont Chiquet 54 av	7 622,45	2 325 550,43	100,00	168 448,93
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ACL SA:

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)										
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
AQUA CONFORT LOISIRS - 0 ANGLE AV DE L'ARGONNE ET CH 33700 MERIGNAC - 397542051	15 349,90	5 550 507,80	100,00	2 498 136,00	2 498 136,00	14 127 029,49	390 189,40			
COMPTOIR DE LA PISCINE - 0 LES GRANDES CHAUMES 16430 CHAMPNIERS - 421786849	7 622,45	2 325 550,43	100,00	464 700,00	464 700,00	5 564 503,51	158 998,53			
AQUA CONFORT LOISIRS 31 - 67 ROUTE DE PARIS 31140 AUCAMVILLE - 434810057	15 000,00	1 023 742,84	99,34	14 900,00	14 900,00	2 001 616,64	135 178,72			
AQUA ESPACE ET ACCESSOIRES - 2 Rue Pont Chiquet 54 av Jean Ja 33600 PESSAC - 334792751	7 622,45	2 325 550,43	100,00	826 273,67	826 273,67	5 564 503,51	168 448,93			
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ACL SA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 232,45	21 232,45	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	331 648,00	331 648,00	
	Etat & autres coll. publiques	4 009,56	4 009,56	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	7 683 634,94	2 299 815,09	5 383 819,85
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		8 040 524,95	2 656 705,10	5 383 819,85
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	21 232,45
Autres créances	
Disponibilités	158 208,00
TOTAL	179 440,45

CAPITAUX PROPRES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	80 822,00	46,56
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	80 822,00	46,56

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		4 908 868,82
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	4 908 868,8
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	4 908 868,82
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	4 908 868,8

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	3 763 420,00			3 763 420,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	376 342,00			376 342,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	13 400 142,09	4 908 868,82		18 309 010,91
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	4 908 868,82	8 711,90	4 908 868,82	8 711,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	22 448 772,91	4 917 580,72	4 908 868,82	22 457 484,81

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 056,58	4 056,58		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	38 057,90	38 057,90		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 972,00	15 972,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 601,05	9 601,05		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	9 367,22		9 367,22	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	37 267,00	37 267,00		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	114 321,75	104 954,53	9 367,22	

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 056,58
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	37 267,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	41 323,58

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	6 761	6 318
TOTAL	6 761,00	6 318,00

PRODUITS ET CHARGES
EXCEPTIONNELS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
UR 7270000006URSSAF D'AQUITAIN UR 7270000006URSSAF D'AQUITAIN	2 689	
ACHAT VOITURE ACHAT VOITURE		6 700
TOTAL	2 689	6 700

ACL
Société par actions simplifiée
au capital de 3 763 420 euros
Siège social : 11 Avenue du port Aérien, 33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 401 588 652

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 juin 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2023** s'élevant à **8 711,90** euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice	8 711,90 euros
Un prélèvement est effectué sur le compte « autres réserves »	1 991 288,10 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	2 000 000,00 euros

Affectation

A titre de distribution de dividendes aux associés	2 000 000,00 euros
---	---------------------------

Soit 24,75 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 055 009,78 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 944 990,22 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 18 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.
- L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
 - soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
 - soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

L2

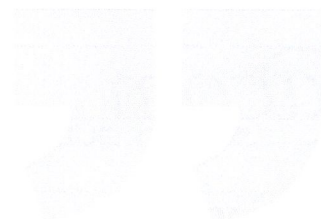
- Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Lucienne ZYKE





ACL

Société par actions simplifiée

11 Avenue du Port Aérien
33600 PESSAC

Exercice clos le 31 décembre 2023

■ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ACL**Société par actions simplifiée**

11 Avenue du Port Aérien
33600 PESSAC

Exercice clos le 31 décembre 2023

■ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Madame, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société ACL**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des modalités d'évaluation des titres de participation à la clôture de l'exercice, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PUJOLS, le 10 juin 2024

@COM.AUDIT SUD,
Jean-Marc TONON
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23		% de	Valeurs au		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	31/12/22	l'actif

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel & outillages

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ
ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres appro

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients (3)

Clients douteux, litigieux (3)

Clients factures à établir (3)

Personnel et comptes rattachés (3)

Créances fiscales et sociales (3)

Groupe et associés (3)

Débiteurs divers (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Ecart de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3 817 428	918	3 816 510	17	3 816 510	17
-----------	-----	-----------	----	-----------	----

18 755 297		18 755 297	83	18 836 159	83
------------	--	------------	----	------------	----

22 572 725	918	22 571 807	100	22 652 668	100
------------	-----	------------	-----	------------	-----

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 3 763 420)	3 763 420	17	3 763 420	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence		83		61
Réserves	376 342		376 342	
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	18 309 011		13 400 142	
Autres réserves				
Report à nouveau	8 712		4 908 869	22
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 457 485	99	22 448 773	99
SITUATION NETTE				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	22 457 485	99	22 448 773	99
TOTAL CAPITAUX PROPRES				
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 367		9 453	
Groupe et associés				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	4 057		3 791	
Fournisseurs, factures non parvenues	63 631		107 602	
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	37 267		83 050	
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	114 322	1	203 895	1
TOTAL DETTES				
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	22 571 807	100	22 652 668	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ACL SAS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	939 263	100	952 625	100	-13 362	-1
Montant net du chiffre d'affaires	939 263	100	952 625	100	-13 362	-1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 277		5 158	1	-2 881	-56
Autres produits	3		1		2	208
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	941 542	100	957 784	101	-16 241	-2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	25 035	3	45 635	5	-20 599	-45
Impôts, taxes et versements assimilés	5 762	1	17 234	2	-11 472	-67
Salaires et traitements	621 970	66	613 794	64	8 176	1
Charges sociales	277 531	30	271 466	28	6 065	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	21		17		4	23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	930 318	99	948 144	100	-17 826	-2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 224	1	9 639	1	1 585	16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ACL SAS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	191 348	20	105 121	11	86 227	82
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 798 667	504	-4 798 667	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	191 348	20	4 903 788	515	-4 712 440	-96
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			31 355	3	-31 355	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			31 355	3	-31 355	-100
RÉSULTAT FINANCIER	191 348	20	4 872 434	511	-4 681 086	-96
RÉSULTAT COURANT avant impôts	202 572	22	4 882 073	512	-4 679 501	-96
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			17 174	2	-17 174	-100
Sur opérations en capital	6 700	1			6 700	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 700	1	17 174	2	-10 474	-61
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 689		10 577	1	-7 888	-75
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 689		10 577	1	-7 888	-75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 011		6 597	1	-2 586	-39
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	197 871	21	-20 199	-2	218 070	
TOTAL DES PRODUITS	1 139 590	121	5 878 746	617	-4 739 155	-81
TOTAL DES CHARGES	1 130 878	120	969 877	102	161 002	17
Bénéfice ou Perte	8 712	1	4 908 869	515	-4 900 157	-100

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre les sociétés du groupe et la SAS ACL avec effet au 01/01/2011 pour une durée de 5 ans avec tacite reconduction.

Durant cette période, la SAS ACL est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble du groupe formé entre elle et les autres sociétés.

En application de ladite intégration fiscale, les sociétés du groupe versent à la SAS ACL des sommes égales à l'impôt sur les sociétés qu'elles auraient dûes verser si elles étaient imposées séparément.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORP.	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	47 000,00	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	918,28	
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	47 918,28	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		3 816 509,67	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	3 816 509,67	
		TOTAL GENERAL	3 864 427,95	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	47 000,00		
		Mat. bureau, inform., mobilier		918,28	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	47 000,00	918,28	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			3 816 509,67	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		3 816 509,67	
		TOTAL GENERAL	47 000,00	3 817 427,95	

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	47 000,00		47 000,00	
Mat. bureau et informatiq., mob.	918,28			918,28
Emballages récupérables divers				
TOTAL	47 918,28		47 000,00	918,28
TOTAL GENERAL	47 918,28		47 000,00	918,28

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AQUA CONFORT LOISIRS - 0 ANGLE AV DE L'ARGONNE ET C	15 349,90	5 550 507,80	100,00	390 189,40
COMPTOIR DE LA PISCINE - 0 LES GRANDES CHAUMES 1643	7 622,45	2 325 550,43	100,00	168 448,93
AQUA CONFORT LOISIRS 31 - 67 ROUTE DE PARIS 31140 A	15 000,00	1 023 742,84	99,34	135 178,72
AQUA ESPACE ET ACCESSOIRES - 2 Rue Pont Chiquet 54 av J	120 000,00	1 278 980,68	100,00	158 998,53
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (1u)	(Quota-part au capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (R) (/)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (1u)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (1u)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)									
AQUA CONFORT LOISIRS - 0 ANGLE AV DE L'ARGONNE ET CH	15 349,90	5 550 507,80	100,00	2 498 136,00	2 498 136,00		14 127 029,49	390 189,40	
33700 MERIGNAC - 397542051									
COMPTOIR DE LA PISCINE - 0 LES GRANDES CHAUMES 16430	7 622,45	2 325 550,43	100,00	464 700,00	464 700,00		5 564 503,51	168 448,93	
CHAMPNIERS - 4217866849									
AQUA CONFORT LOISIRS 31 - 67 ROUTE DE PARIS 31140	15 000,00	1 023 742,84	99,34	14 900,00	14 900,00		2 001 616,64	135 178,72	
AUCAMVILLE - 434810057									
AQUA ESPACE ET ACCESSOIRES - 2 Rue Pont Chiquet 54 av Jean	120 000,00	1 278 980,68	100,00	826 273,67	826 273,67		9 086 978,79	158 998,53	
Ja 33600 PESSAC - 334792751									
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)									

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES												
	Filiales et participations (1)	B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS		C. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS		D. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS		E. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS		F. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
		Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	(b) (10)	Quote-part au capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus	(1) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	(1) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (1)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (1) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (1)

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 232,45	21 232,45	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	331 648,00	331 648,00	
	Etat & autres	4 009,56	4 009,56	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	7 683 634,94	2 299 815,09	5 383 819,85
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		8 040 524,95	2 656 705,10	5 383 819,85
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	21 232,45
Autres créances	
Disponibilités	158 208,00
TOTAL	179 440,45

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CAPITAUX PROPRES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	80 822,00	46,56
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	80 822,00	46,56

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		4 908 868,82
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	4 908 868,8
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	4 908 868,82
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	4 908 868,8

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	3 763 420,00			3 763 420,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	376 342,00			376 342,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	13 400 142,09	4 908 868,82		18 309 010,91
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	4 908 868,82	8 711,90	4 908 868,82	8 711,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	22 448 772,91	4 917 580,72	4 908 868,82	22 457 484,81

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 056,58	4 056,58		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	38 057,90	38 057,90		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 972,00	15 972,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 601,05	9 601,05		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	9 367,22		9 367,22	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	37 267,00	37 267,00		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	114 321,75	104 954,53	9 367,22	

- renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

4 056,58

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

37 267,00

TOTAL DES CHARGES À PAYER

41 323,58

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	6 761	6 318
TOTAL	6 761,00	6 318,00

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ACL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
UR 7270000006URSSAF D'AQUITAINE UR 7270000006URSSAF D'AQUITAINE	2 689	
ACHAT VOITURE ACHAT VOITURE		6 700
TOTAL	2 689	6 700

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES